

Niveau : 2ème année License en Informatique (2023/2024)
Module : Systèmes d'Information
Série d'exercices N° 6 (MCT)

Exercice 1 :

Lorsqu'un citoyen dépose une demande de crédit bancaire, on examine son dossier. Le dossier est recevable si l'âge du citoyen est inférieur à 55 ans et son salaire mensuel est plus de 50000 DA. Une commission présidée par le directeur de la banque traite par la suite les dossiers recevables et un vote détermine si l'avis est favorable ou non. Si c'est le cas, le crédit bancaire est accordé, sinon il est refusé.

- Proposer un MCT pour cette procédure.

Exercice 2 :

Le service de « comptabilité et finance » d'une entreprise établit un état des clients négligents (clients ayant plus de 15 jours de retard dans le paiement de leurs factures). Une demande de règlement de facture dans un délai de 10 jours est transmise par la suite à chaque client retardataire. Le service « comptabilité et finance » et après l'expiration de ce délai vérifie encore une fois l'état de ces clients. Pour les clients qui ont réglé leurs factures avant ce délai on les met dans une liste orange. Par contre, les clients qui n'ont pas réglé leurs factures, on transmet leurs dossiers au service contentieux qui démarrera une procédure judiciaire en recouvrement de créance.

- Proposer un MCT pour cette procédure.

Exercice 3

Dès le matin (08 :30 h), le receveur d'une banque remet un « fond de caisse » (montant d'espèces permettant aux agents de régler les chèques des adhérents de la banque). L'agent peut alors après avoir vérifié le fond, ouvrir son guichet et recevoir les clients.

Lorsqu'un client se présente au guichet avec son chèque, l'agent vérifie le chèque et si ce dernier est valide le client récupère son montant.

En fin de journée (18 h 00), l'agent édite à partir des chèques valides, un état récapitulatif de sa caisse en mentionnant les éventuels écarts avec le fond de caisse initial. Cet état est transmis par la suite au receveur de la banque.

- Proposer un MCT pour cette procédure.